



Mutation 2nd degré 2022

NOM	<input type="text"/>
PRÉNOM	<input type="text"/>
NOM NAISSANCE	<input type="text"/>
ADRESSE	<input type="text"/>
	<input type="text"/>
CODE POSTAL	<input type="text"/>
VILLE	<input type="text"/>
E-MAIL	<input type="text"/>
TEL	<input type="text"/>

DISCIPLINE

MOUVEMENT INTRA-ACADÉMIQUE

MOUVEMENT POSTE SPÉCIFIQUE

AFFECTATION A TITRE DÉFINITIF 2021/2022

En établissement En Zone de Remplacement

Nom Etab / ZR

AFFECTATION NON DÉFINITIVE 2021/2022

En Etab en ZR stagiaire

Nom Etab / ZR / ESPE

Dossier handicap Dossier médical

IMPORTANT : AUTORISATION CNIL

En signant, j'accepte de fournir à l'UNSEN CGT Educ'action, et pour le seul usage syndical, les données nécessaires à mon information et à l'examen de ma carrière. Je demande à l'UNSEN CGT Educ'action de me communiquer les informations académiques et nationales de gestion de ma carrière auxquelles elle a accès via les informations fournies à ses élus par l'administration à l'occasion des commissions paritaires et les autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et à des traitements informatisés conformément à la loi informatique et liberté du 06/01/1978 modifiée et au Règlement européen n° 2016/679/UE dit RGPD du 27/04/2016 applicable le 25/05/2018.

Cette autorisation est révoquable par moi-même en m'adressant à l'UNSEN CGT-Éduc'action - 263, rue de Paris - Case 549 - 93 515 Montreuil cedex ou à mon syndicat départemental.

Date et signature :

Éléments du barème intra-académique Dijon 2022

A - Ancienneté de service (au 31/08/2021)

Corps Grade
Échelon

B - Ancienneté de poste

Nombre d'années

C - Affectation spécifique

5 ans en REP+ 5 ans en REP
5 ans en EREA
TZR (années) Zone Geo de TZR

D - Situation individuelle

Stagiaire ex-contractuel·le
Stagiaire ex-fonctionnaire titulaire
Autre stagiaire : utilisation de la bonification de 10 points
Personnel ayant achevé un stage de reconversion
Sortie volontaire de poste spécifique (après 5 ans en poste spé)
Mesure de carte scolaire Année :
1^{er} vœu préférentiel départemental
Demande de réintégration Perte de ZR

E - Situation Familiale au 30/10/2021

Enfant(s) de -18 ans au 31/08/2022
Grossesse déclarée au 31/12/21
Rapprochement de conjoint
Années de séparation
Autorité parentale conjointe
Mutation simultanée entre conjoints
Situation de parent isolé

F - Situation médicale

Obligation d'emploi Dossier prioritaire

Informations complémentaires

Si fonctionnaire titulaire hors Éducation Nationale

Préciser ministère, corps ou service :

Académie d'exercice :

En cas de réintégration

Préciser votre situation précédente :

Situation familiale

Célibataire

Marié·e

PACS

Veuf·ve

Divorcé·e

Coordonnées de votre conjoint·e

Nom :

Prénom :

Nom de naissance :

Adresse (si différente)

Code postal :

Ville :

Profession :

En activité :

OUI

NON

Adresse Pro

Stagiaire E.N

Stagiaire Fonction Publique

Étudiant

Détails des années de séparation / Congé parental / disponibilité pour suivre conjoint·e

Dossier à retourner à :

UASEN CGT Educ'action DIJON

2 rue du parc
71100 CHALON / SAONE
Tel : 03 85 46 09 07
elus@cgteducdijon.org

<https://www.cgteducdijon.org>

Je suis déjà adhérent·e

Je ne suis pas adhérent·e

Je souhaite adhérer

Joindre la fiche récapitulative des vœux version papier ou pdf

Calendrier du mouvement intra-académique 2022

22 mars 2022 à 12h	Ouverture du serveur I-prof / SIAM, début de saisie des vœux.
5 avril 2022 à 12h	Fermeture du serveur I-prof / SIAM, fin de saisie des vœux
5 avril 2022	Date limite de réception au service médical du rectorat ce.sms@ac-dijon.fr des dossiers de priorité au titre du handicap.
6 avril 2022	Téléchargement sur i-Prof des confirmations de demande de mutation par les candidats.
12 avril 2022	Date limite de retour des confirmations de demande de mutation. Le retour est effectué par les agents, via COLIBRIS . https://portail-dijon.colibris.education.gouv.fr/ Les confirmations doivent être accompagnées des pièces justificatives.
12 avril 2022	Date limite de réception, par mèl, des demandes de changement de RAD des TZR.
5 mai 2022	Date limite de dépôt des demandes tardives de mutations, modifications ou annulation de la demande. (cf. arrêté)
10 mai 2022	Affichage des barèmes sur I-prof / SIAM.
20 mai 2022	Date limite de contestation, par mèl, des barèmes par les agents.
24 mai 2022	Affichage des barèmes définitifs sur I-prof / SIAM.
14 juin 2022	Publication des résultats du mouvement.
24 juin 2022	Date limite de réception, via COLIBRIS , https://portail-dijon.colibris.education.gouv.fr/ des recours individuels permettant aux intéressés d'obtenir une réponse en juillet.
À compter du 11 juillet 2022	Affectation des TZR

Permanences téléphoniques au 03 85 46 09 07 :



Entre le 22 mars et le 5 avril 2022

DATE	HORAIRES
Mardi 22/03, 29/03 et 5/04	10h - 16 h
Mercredi 23/03 et 30/03	14h - 17h
Jeudi 24/03 et 31/03	10h - 16 h
Vendredi 25/03 et 01/04	14h - 17h

VISIO

Mouvement intra-académique :
Vendredi 25 mars à partir de 17h30
Inscription visio : dijon@cgteduc.fr

Permanences DIJON
SDEN CGT Educ'action 21
Bourse du travail
17, rue du Transvaal
21 000 DIJON
Tel : 03 80 37 14 08

Permanences CHALON
SDEN CGT Educ'action 71
Maison des Syndicats
2, rue du parc
71 100 CHALON / SAÔNE
Tel : 03 85 46 09 07

E-mail des élus CGT Educ'action :
elus@cgteducdijon.org

Site internet académique :
<https://www.cgteducdijon.org>